

Programme : coordination régionale d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Coraoc) **Fait le : 09-03-2004**
Pour l'année : 2004

I - CONTEXTE

Les raisons d'être d'une coordination régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre reposent sur trois éléments : une unité politique garantie par des organisations régionales, le déploiement de stratégies régionales propres à Handicap International reposant sur des réseaux de partenaires ou des logiques projets multi-pays, et le volume d'activités de l'association dans la région : on trouve, en Afrique de l'Ouest et du Centre, plus du quart des programmes de l'association et 38 % du budget global des programmes.

A ces trois éléments, on peut aussi ajouter la volonté forte de l'association de décentraliser certaines de ses fonctions.



II - HISTORIQUE

1999 : à Mbour (Sénégal), un séminaire réunissant les membres des équipes de Handicap International en Afrique de l'Ouest (Mali, Togo, Bénin, Burkina, Sénégal) avait pour objectif non seulement de réaliser des échanges d'expériences autour des différents projets de la sous-région, mais aussi de rechercher des solutions appropriées, du point de vue tant organisationnel qu'opérationnel. Au terme des travaux, il a été décidé de formaliser **une direction régionale des programmes** Afrique de l'Ouest.

2000 : trois nouveaux programmes de Handicap International rejoignent l'appui du bureau régional : Guinée-Bissau, Sierra Leone et République centrafricaine.

2002 : suite à des réflexions au siège sur la décentralisation, les directeurs de programme adhèrent à la mise en place, en Afrique de l'Ouest et du Centre, d'une plateforme décentralisée visant une proximité des appuis autrefois dévolus au siège.

2003 : mise en place de la coordination régionale d'Afrique de l'Ouest et du Centre (recrutement des ressources humaines, organisation des locaux, redéfinition du mandat...).

III - STRATEGIE

Les objectifs de la Coraoc sont :

- d'accroître la qualité et la capacité d'intervention des projets (techniques) et programmes (administration et communication) de Handicap International dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- d'assurer une coordination thématique régionale de l'activité des programmes de la zone par les moyens et outils de communication et d'information adéquats ;
- d'assurer l'inscription des programmes de Handicap International dans les réseaux régionaux et d'accroître la lisibilité de nos actions dans la région.

IV - DESCRIPTION DES ACTIONS

La Coraoc appuie les programmes de Handicap International dans les domaines suivants :

- orthopédie ;
- rééducation ;
- réadaptation à base communautaire (RBC) ;
- orthophonie ;
- planification, suivi, évaluation (PSE), capitalisation des projets ;
- administration, logistique, finance et gestion des ressources humaines ;
- communication, documentation ;
- soutien associatif et structurel ;
- élaboration d'une stratégie d'intervention sous-régionale.

1. ASSURANCE QUALITE

Grâce à sa proximité du terrain et à son réseau de spécialistes, la Coraoc apporte une aide technique individualisée aux programmes nationaux de Handicap International au Mali, au Burkina Faso, en Sierra Leone, au Togo, en République centrafricaine et en Guinée-Bissau. La Coraoc accompagne les projets dans les phases clés du cycle de gestion de projet et les aide à identifier des personnes ressources.

2. DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DES COMPETENCES

En capitalisant sur son expérience terrain (lire ci-dessus), l'équipe développe des instruments et des méthodes qui bénéficient à l'ensemble de la région. La Coraoc contribue également à l'identification, au recrutement, à l'orientation et à la formation des personnels des projets de Handicap International. Elle joue aussi un rôle important dans la promotion et la diffusion du savoir-faire technique de l'association, ainsi que dans le développement de stratégies sectorielles régionales.

3. STRATEGIE SOUS-REGIONALE

La Coraoc soutient l'élaboration de stratégies :

- réflexion sur les domaines qui relèvent du mandat de l'association, pouvant aboutir à la possibilité de proposer des idées de projet ;
- appui aux réflexions du siège sur l'ouverture de nouveaux programmes dans la sous-région (mission de faisabilité, etc.) ;
- en dynamisant les réflexions autour de nouvelles thématiques à développer en Afrique de l'Ouest. Favoriser leur « opérationnalité » sous forme de projet (missions de faisabilité, etc.).

V - PUBLIC CONCERNE

Bénéficiaires directs : les programmes de Handicap International en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Bénéficiaires indirects : les partenaires locaux des programmes et les personnes handicapées, qui bénéficient de l'amélioration des interventions de Handicap International.

VI - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Un coordonnateur régional (local) Méthodologie / Soutien structurel, qui assure un soutien technique :
 - aux programmes de Handicap International, en programmation, suivi et évaluation (PSE) et en coordination technique régionale ;
 - aux projets de soutien associatif ou structurel.
- Un coordonnateur régional Réadaptation (expatrié), qui assure un soutien technique en orthopédie, kinésithérapie, RBC...
- Un coordonnateur régional (expatrié) Administration et Finance.
- Un responsable de la Coraoc (expatrié), qui est chargé, en plus de cette responsabilité, des aspects liés à la communication et à la documentation sous-régionales.

Budget annuel : 266 000 euros.